

Cfdt: Nouvelles mises au point

DASSAULT AVIATION
SAINT-CLOUD

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

15 AVIL 2019

« *Le CE subit la charge financière de la restauration* » : **FAUX**

Le CE ne subit pas mais décide de la subvention versée à chaque salarié pour son repas et négocie avec l'employeur du partage des frais, donc au final du prix payé par le salarié, via **des accords d'établissement**. Si le CE de Saint-Cloud verse 1,2 M€ par an aux salariés pour la restauration, c'est parce que le CE les a inscrits à son budget et les a votés.

« *Le CE subit la charge financière de ses bâtiments* » : **FAUX**

Pour les CE, posséder ses propres locaux ou les louer découle d'un choix. Le CE de Saint-Cloud possède trois bâtiments qu'il entretient et qui représentent un coût non négligeable. Mais ses bâtiments abritent des activités sociales, culturelles et sportives et permettent ainsi de diminuer les coûts des activités pour les salariés. De plus, la convention d'échange avec la Mairie de Saint-Cloud a permis au CE d'utiliser des installations sportives de la commune sans frais.

Les CE des sites qui ne disposent pas de bâtiment sont, eux, dans l'obligation de louer des locaux ou d'inclure dans les prix des prestations l'utilisation de locaux extérieurs.

Ainsi tous les CE participent financièrement d'une manière ou d'une autre à des frais de locaux.

LA CFDT,
PREMIER SYNDICAT
EN FRANCE
ET
PREMIER SYNDICAT
DES CADRES

La CFDT regrette que l'égoïsme et le repli sur soi soient devenus si fréquents et elle continuera de lutter contre toute forme d'inégalité et de discrimination pour construire un monde plus solidaire et plus équitable.

S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !



LE PROGRÈS
SOCIAL !
C'EST NOUS !